

Présentation du projet Equal

Gestion des âges



"Du dire au faire"

L'âge, une problématique européenne

- La France connaît un très faible taux d'emploi chez les plus de 55-64 ans : **37,3 % contre environ 42,5 % pour l'ensemble de l'Union européenne** (source OCDE 2004). L'exclusion de l'emploi des travailleurs âgés risque fortement d'hypothéquer l'équilibre de nos régimes sociaux comme, par exemple, nos retraites. De plus, cela soulève à terme la menace de fortes pénuries de main d'œuvre pour les entreprises.
- Face à de tels enjeux, l'Union européenne se fixe **pour 2010 l'objectif d'un taux d'emploi minimum de 50 %** pour les salariés âgés entre 55 et 64 ans, pour tous les pays de l'Union.
- En France, l'Etat souhaite faire reculer l'âge moyen de cessation d'activité à 59 ans pour 2008. Cette volonté se heurte à un obstacle majeur reposant sur plus de **30 années de départs anticipés**.
- Rappel : afin d'infléchir cette culture de sorties précoces, les pouvoirs publics ont décidé de mettre un frein conséquent aux différents dispositifs de cessation anticipée d'activité, notamment à travers la **loi de réforme des retraites du 21 août 2003** (loi Fillon).

La proportion de seniors exerçant une activité professionnelle en France est une des plus faibles en Europe.

Les objectifs du projet

- L'objectif principal de ce nouveau projet est de lancer un programme d'actions expérimentales visant à dépasser le cadre de l'analyse à travers une **dynamique d'expérimentation et de mise en oeuvre** en matière de gestion des âges au sein d'entreprises ou de groupes d'entreprises.
- Le projet est conçu pour travailler avec l'ensemble des acteurs des entreprises et plus spécifiquement les **partenaires sociaux** (Organisations Syndicales, Fédérations Patronales, Institutions Représentatives du Personnel, Directions d'entreprises, services RH) ...
- La dimension «*égalité des chances entre les hommes et les femmes*» constitue un axe transversal tant pour nos partenaires franciliens que pour les équipes transnationales du projet.

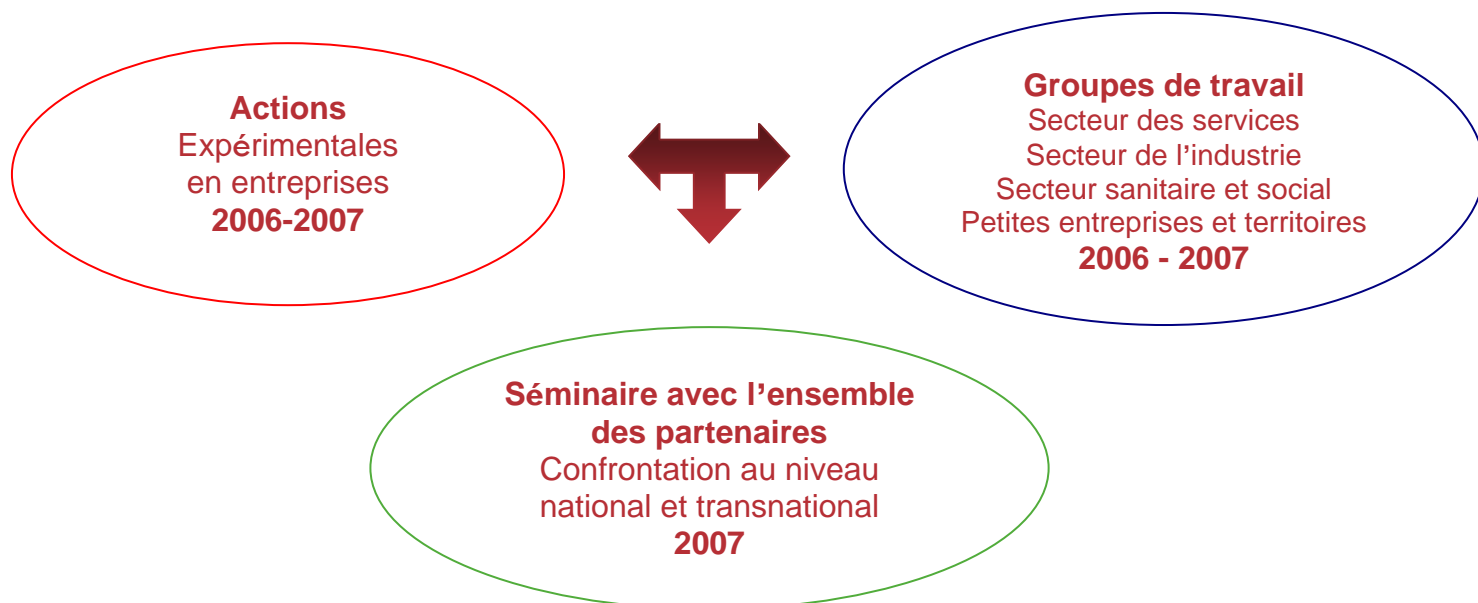
Trois actions conjointes

- **Actions expérimentales en entreprise** : démarche proactive de recherche de solutions avec les acteurs de l'entreprise ; élaboration de moyens et de méthodes pour renforcer les capacités d'analyse et de proposition des partenaires sociaux sur la problématique.
- **Constitution de groupes de travail réunissant des équipes d'entreprises** du secteur des services, du secteur industriel, du secteur sanitaire et social ainsi qu'un groupe de réflexion centré sur «*petites entreprises et dynamiques territoriales*». L'objectif est de confronter les expériences de terrain pour identifier les «bonnes pratiques» d'actions à engager au sein des entreprises.

Groupes de travail

L'intérêt est de bénéficier d'un « regard extérieur » sur sa propre pratique. Des spécialistes (médecins du travail, chercheurs, universitaire du CNAM) enrichiront le débat.
- **Séminaire avec les partenaires transnationaux** : au premier semestre 2007, un séminaire sera organisé avec l'ensemble des participants au projet. Les résultats des différentes actions expérimentales et des groupes de travail seront présentés et débattus.

Planning d'activité



Nos partenaires européens

- **Projet «Jobsis», centre de recherche polytechnique Seinäjoki (Finlande)**

L'objectif : développer pour les infirmières des moyens de réintégration sur le marché du travail. Solutions envisagées : la création d'un Centre d'Insertion Professionnelle, l'amélioration des qualifications via la formation continue ou encore l'assistance aux personnes retrouvant leur poste après une longue interruption.

- **Projet "Tick Tock", LSC Berkshire, agence locale de la formation et des compétences (Royaume-Uni)**

Le projet Tick Tock soutient des solutions innovantes telles que l'assistance à la création d'entreprise, la recherche de formes d'emploi plus flexibles ou encore le développement de solutions de conseil aux seniors dans leur démarche de réinsertion professionnelle.

- **Projet "Senior in change", université de Göteborg (Suède)**

L'originalité de ce projet tient à son approche croisée : s'adressant aux entreprises des secteurs de la santé et de l'industrie, il s'agit d'aider à la mise en place de solutions favorisant le maintien dans l'emploi (motivation, conditions de travail, définition de parcours professionnels) tout en réduisant les inégalités hommes-femmes.

Nous rejoindre

- Vous désirez **sensibiliser** votre entreprise à la gestion des âges
- Vous voudriez vous **engager** dans un processus d'action concret pour favoriser le maintien dans l'emploi des seniors
- Vous êtes **concerné** par une cohabitation des générations au sein de votre entreprise et êtes amené à réfléchir à une gestion adaptée de cette diversité
- Vous aimeriez **contribuer** à ces travaux cofinancés par le Fonds Social Européen. Nos équipes se tiennent à votre disposition pour définir avec vous le cadre d'une action positive (prestation gratuite pour l'entreprise).

Contactez l'un de nos partenaires

ANDCP - ARACT Ile de France - ARETE - AVEC - URI CFDT Ile de France

Qui contacter ?

ANDCP

Association Nationale des Directeurs
et Cadres de la fonction Personnel
91, rue de Miromesnil
75008 Paris
Tél : 01.56.88.18.28
Fax : 01.56.88.18.29

Communauté de professionnels des Ressources Humaines de 4 000 adhérents, l'ANDCP constitue un lieu de réflexion et d'échange de pratiques RH dont les questions de gestion des âges. C'est aussi un interlocuteur de référence auprès des Pouvoirs Publics, des organisations professionnelles et des médias.

ARACT Ile-de-France

Association Régionale pour
l'Amélioration des Conditions de Travail
132, rue de Rivoli 75001 Paris
Tél : 01.53.40.90.40
Fax : 01.53.40.90.59
b.lepley@anact.fr

L'ARACT Ile-de-France, association paritaire, bénéficie d'une grande expérience d'intervention en entreprise. La gestion des âges constitue un axe prioritaire pour l'ARACT Ile-de-France qui s'attache à développer des actions de sensibilisation et de conseil pour un management positif des âges, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

ARETE

3-5 rue de Metz
75010 Paris
Tél : 01.40.22.12.12
Fax : 01.40.22.12.00
contact@arete.fr

Tête de liste du projet, ARETE est agréé expert CHSCT par le Ministère du Travail et réalise des expertises sur l'évolution de l'emploi, des métiers, de l'organisation et des conditions de travail. A ce titre, l'ARETE entend porter des actions positives de gestion des âges dans les grandes entreprises.

AVEC

Agir pour la Valorisation de l'Emploi
et des Compétences
18, rue de la Bastide BP 88291
95802 Cergy Pontoise cedex
Tél : 01.34.41.70.70
Fax : 01.34.41.70.85
avec@cergyponoise.reseau-idf.org

AVEC propose aux PME du 95, une évaluation des besoins internes d'évolution de compétences et une approche de conseil orientée sur la «gestion des âges» par le biais, par exemple, de formations adaptées aux populations seniors mais également pour repérer les risques de pénibilité de certains postes inadaptés au travail continu.

URI CFDT Ile-de-France

Union Régionale Interprofessionnelle
CFDT Ile-de-France
78, rue de Crimée 75019 Paris
Tél : 01.42.03.89.00
Fax : 01.42.45.25.33
mboisson@cfdt-iledefrance.fr

L'URI CFDT maîtrise l'évolution des métiers et des conditions de travail sur différents secteurs d'activité. L'URI CFDT s'engage auprès de son réseau d'élus sur des actions de sensibilisation, de formation et d'étude portant sur la gestion des âges.